ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

brigades

Question écrite n° 102246

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le devenir des brigades de proximité de Gendarmerie dans le Tarn et notamment celles de Valence d'Albigeois et de Villefranche d'Albigeois. Ces brigades de proximité jouent un rôle indispensable en matière de sécurité de la population et du territoire. Une éventuelle fermeture de ces brigades ne serait pas comprise par la population. Une éventuelle fermeture représenterait un nouveau "coup dur" pour les territoires ruraux et la population tarnaise. Il semble donc aujourd'hui indispensable de maintenir et de pérenniser l'ensemble de ces brigades de gendarmerie qui bénéficient, pour la plus grande majorité d'entre elles, de locaux rénovés récemment. Sur ce dossier, il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement.

Texte de la réponse

Le dispositif territorial de la gendarmerie nationale s'adapte naturellement aux évolutions de son environnement et les ajustements, réalisés après une consultation des élus locaux, ont pour principal objectif d'améliorer l'efficacité opérationnelle des unités et par là-même le service rendu en termes de sécurité à nos concitoyens. Toutefois, et pour répondre à vos inquiétudes, il est précisé que la dissolution des brigades de gendarmerie de Villefranche-d'Albigeois et de Valence-d'Albigeois ne sont pas, pour l'heure, à l'ordre du jour.

Données clés

Auteur : M. Jacques Valax
Circonscription : Tarn (2e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 102246
Rubrique : Gendarmerie
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 31 janvier 2017, page 692
Réponse publiée au JO le : 4 avril 2017, page 2733